# Les matières premières de l'alimentation animale en 2012

L'objectif de l'enquête est de connaître avec précision les quantités de matières premières d'origine agricole utilisées pour fabriquer des aliments composés pour animaux de ferme. L'importance des débouchés de certains produits agroalimentaires peut ainsi être mesurée. Cette enquête est réalisée tous les trois ans par le SSP depuis 1979.

#### Unités enquêtées, champ de l'enquête

L'enquête est exhaustive auprès des établissements produisant plus de 5 000 tonnes d'aliments composés par an. Cela concerne près de 99 % de la production totale. Les aliments minéraux, indispensables à l'équilibre des rations animales, font partie intégrante de l'enquête depuis 2006. Pour ces derniers, l'enquête est exhaustive auprès des établissements produisant plus de 2000 tonnes d'aliments minéraux par an, soit 85 % à 90 % de la production totale. À partir de 2012, l'enquête couvre la France métropolitaine et les Dom. Dans les précédentes enquêtes, les fabricants d'aliments composés des Dom n'étaient pas interrogés.

### Base de sondage

Le fichier de lancement a été établi à partir des unités interrogées dans le cadre des enquêtes mensuelles et semestrielles de branche sur les productions d'aliments pour animaux réalisées par le Syndicat national des industriels de l'alimentation animale (Snia), Coop de France Nutrition animale dont les résultats sont publiés par le SSP. L'Association des Fabricants de Compléments pour l'alimentation Animale (AFCA-CIAL) a fourni au responsable d'enquête la liste des établissements à interroger. Ces listes ont été complétées par les nouvelles unités entrant dans le champ de l'enquête (extraction du répertoire des entreprises et établissements SIRENE). Afin d'identifier

toutes les unités de production d'une même entreprise, des contacts téléphoniques ont été menés auprès des établissements ainsi que des recherches sur internet. Ce recensement exhaustif a permis de réduire le nombre de réponses groupées (un établissement pouvant répondre pour plusieurs établissements d'une même entreprise). Une confrontation avec le fichier de l'enquête précédente (MPAA 2009) et avec l'annuaire de l'alimentation animale 2011/2012 a permis également d'enrichir ce fichier.

# Déroulement et bilan de la collecte

L'enquête a été effectuée par correspondance entre le 19 février 2013 et le 30 juin 2013. 380 établissements ont été interrogés. Sur ce total, 264 ont une activité principale dans les aliments composés, 34 dans les aliments minéraux et 6 dans les aliments minéraux et 6 dans les aliments d'allaitement. 13 unités avaient entre temps cessé leur activité et 63 ont été mises hors champ de l'enquête. Au final, sur les 304 établissements faisant partie du champ de l'enquête, seuls 4 n'ont pas répondu, soit un taux de réponse de 98,7 %.

#### Contenu du questionnaire et évolution par rapport à 2009

Le questionnaire principal est composé de quatre grandes parties: une sur les matières premières utilisées pour les aliments composés (I), une sur les quantités d'aliments composés fabriquées avec ces matières premières (II), une sur les matières premières utilisées pour les aliments minéraux (III), et une dernière sur les quantités d'aliments minéraux fabriquées avec

ces matières premières (IV). Les matières premières pour les aliments d'allaitement font l'objet d'un questionnaire séparé.

Suite à une consultation écrite menée, en juin 2012, auprès des principaux utilisateurs, des modifications sur le questionnaire ont été opérées. Elles concernent la partie relative aux aliments composés. Pour répondre aux demandes des professionnels du secteur, suite à une évolution de la réglementation, un aménagement des rubriques L, M et N a été opéré. Les additifs et prémélanges ont été regroupés au sein de la rubrique « M-Additifs et prémélanges ». Auparavant, les prémélanges faisaient partie de la rubrique « Minéraux, sels minéraux et prémélanges ».

Afin de mieux cerner les pratiques des fabricants en terme d'additifs technologiques, ces derniers ont fait l'objet d'une refonte dans le questionnaire 2012. Les additifs sensoriels utilisés en l'état et les prémélanges d'additifs ont été introduits. On distingue désormais les additifs technologiques utilisés en l'état, les additifs nutritionnels utilisés en l'état, les additifs sensoriels utilisés en l'état et les prémélanges d'additifs.

En ce qui concerne les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés, les changements opérés sont résumés dans le tableau p. 5.

Le questionnaire sur les aliments minéraux n'a pas été modifié par rapport à l'enquête 2009. Les matières premières utilisées pour la fabrication des aliments minéraux sont au nombre de 25. On les regroupe en quatre catégories:

- les minéraux sources de phosphore, calcium, magnesium et sodium,
- les matières premières non minérales qui servent de support aux aliments minéraux,
- · les produits azotés,
- les prémélanges.

Les matières premières pour les aliments d'allaitement, produites par un nombre restreint d'unités spécialisées comprend une liste de 25 rubriques répertoriant les matières premières utilisées et une partie relative aux quantités fabriquées.

Dans la partie concernant les fabrications figure comme les années précédentes la répartition des fabrications de l'année 2012 selon les principales destinations des aliments (bovins, porcins, volailles, etc). Neuf établissements produisent à la fois des aliments composés et des aliments minéraux et un établissement produit à la fois des aliments composés et des aliments d'allaitement. Pour ces établissements, les montants de chacune des fabrications ont été collectés séparément.

Les quantités d'aliments fabriqués et les quantités de matières premières utilisées diffèrent très légèrement. La nature même des processus indutriels (broyage, ajout d'eau, etc) peut être à l'origine de ces écarts entre matières utilisées et matières produites. De plus, certains enquêtés ont indiqué à la place du total des fabrications, le total des ventes incluant ainsi le stock des aliments transformés. L'écart entre matières premières et matières

| Partie du questionnaire concernée | Modification opérée   | Codes rubrique concernés<br>du questionnaire d'enquête  |
|-----------------------------------|---|---|
| G — Tourteaux                     | Les teneurs en protéines des items «Tournesol hipro» et «Tournesol midpro» ont éte modifiées et un regroupement «Tournesol hipro-midpro» a été opéré: «Iopro» < 30 % de teneur en protéine et «hipro-midpro» > 30 % de teneur en protéine.  | 0706-0707   |
| H – Produits laitiers             | L'item «autres à préciser» est remplacé par «dont autres à préciser».   | 099.  |
| M – Additifs et prémélanges       | Refonte complète de la rubrique «M-Additifs» (questionnaire 2009).<br>Regroupement des additifs et des prémélanges au sein de la rubrique<br>«M-Additifs et prémélanges».   |   |
|                                   | L'urée et l'item «Acides aminés» («dont lysine», «dont méthionine») passent de la rubrique «L-Produits azotés divers» à la rubrique «M-Additifs et prémélanges». L'item «Acides aminés et leurs sels» se nomme désormais «Acides aminés».   | 1123 (ex 1001 en 2009)<br>1002-1006-1007  |
|                                   | L'item «Talcs et argiles» présent précédemment dans la rubrique<br>«P-Minéraux, sels minéraux et prémélanges» rejoint la rubrique<br>«M-Additifs et prémélanges» sous l'appelation «argiles utilisés en l'état<br>(sépiolite, bentotite, talc)».  | 1115 (ex 1210 en 2009)  |
|                                   | La distinction entre les «sels d'oligo-éléments et leurs prémélanges» et «les vitamines et leurs prémélanges» n'est pas toujours aisée pour les enquêtés (un mélange à base de vitamines et d'oligo-éléments pouvant être utilisé). Ces deux items ont donc intégrés la rubrique «M-Additifs et Prémélanges» sous l'item «Prémélanges d'additifs». Ce dernier regroupe également les prémélanges comportant des additifs de la catégorie des coccidiostatiques ou des histomonostatiques (code 1207 en 2009). | 1124 (ex 1205 et 1206<br>en 2009)   |
|                                   | «Les prémélanges médicamenteux» et «les autres prémélanges» sont<br>passés de la rubrique «P-Minéraux, sels minéraux et prémélanges» à la<br>rubrique «M-Additifs et prémélanges».  | 1208<br>149. (ce code regroupe les<br>autres additifs technologiques<br>et les autres prémélanges<br>(ex 1209 en 2009)) |
| P – Minéraux, sels minéraux       | L'item «sels de magnésie» est remplacé par «magnésie, sels de magnésium».   | 1204  |

fabriquées peut également s'expliquer par le négoce (ou revente en l'état) parfois intégré au total des matières premières.

#### Typologie adoptée

Le questionnaire ne permet pas de répartir les quantités de matières premières selon leur destination précise (aliments pour bovins, porcins, volailles, ...), les établissements travaillant dans la majorité des cas pour plusieurs filières. Ces derniers ne peuvent donc pas indiquer pour une matière précise les quantités utilisées selon les différentes catégories de fabrications (bovins, ovins, porcins, volailles, lapins, poissons, autres). En 2012, seulement 40 établissements producteurs d'aliments composés destinent toute leur production à une seule filière. Cette spécialisation s'applique également aux sept établissements à l'origine des produits d'allaitement. Par ailleurs, au sein même d'une même catégorie, il peut y avoir de grandes disparités : par exemple des aliments de gavage pour canards n'ont pas la même composition que des aliments pour poules pondeuses. Afin d'obtenir des coefficients de production par matière première et selon le type de fabrication, une démarche indirecte a donc été privilégiée. À partir des chiffres de production relatifs aux principales catégories d'aliments composés (aliments pour bovins, porcins, volailles, ...), la typologie des établissements producteurs élaborée dans les enquêtes précédentes a été reconduite. Elle permet au final de dresser un profil de consommation de matières premières selon la nature des fabrications. La construction de la typologie reste identique aux années précédentes.

| Détermination des groupes<br>d'établissements producteurs       | Intitulé du groupe dans la typologie<br>complète | Intitulé du groupe<br>dans la typologie simplifiée |
|---|--|--|
| > 70 % d'aliments herbivores<br>50 à 70 % d'aliments herbivores | Spécialisés herbivores  A dominance herbivores   | } Majoritairement herbivores                       |
| > 75 % d'aliments porcins<br>50 à 75 % d'aliments porcins       | Spécialisés porcins<br>A dominance porcins       | } Majoritairement porcins                          |
| > 75 % d'aliments volailles<br>50 à 75 % d'aliments volailles   | Spécialisés volailles<br>A dominance volailles   | } Majoritairement volailles                        |
| > 35 % d'aliments divers<br>(poisson, lapin, autres)            | Aliments divers                                  | Aliments divers                                    |
| Autres cas  | Pas de spécialisation                            | Pas de spécialisation                              |

### Les rubriques de diffusion des aliments composés et le traitement des séries historiques

Deux listes de matières premières utilisées pour les aliments composés figurent dans les tableaux de la publication:

• une liste réduite. Elle comprend les grandes catégories de matières premières ainsi que 5 produits très largement utilisés (blé, orge, maïs, tourteaux de soja, tourteaux de colza);

• une liste étendue. Elle se rapproche de la totalité des matières premières figurant au questionnaire 2012. Néanmoins, face à des quantités trop faibles et à la nécessité de respecter le secret statistique, certaines matières premières ne peuvent être reprises dans les tableaux et sont de fait reclassées. Le tableau 1 précise les produits concernés.

De plus, afin de maintenir une cohérence avec les tableaux de diffusion des enquêtes précédentes, certaines matières premières présentes dans le questionnaire 2012 des aliments composés ont été regroupées ou déplacées au sein d'autres rubriques. Le tableau 2 indique les produits concernés.

#### Tableau 1

| Matières premières du questionnaire ne figurant pas dans les tableaux de diffusion | Reclassement opéré   |
|--|--|
| Huiles de coprah (0421)  | Intégration dans l'item «Autres matières grasses d'origine végétale» |
| Autres à préciser (099.)   | Intégration dans la rubrique «J - Produits laitiers»                 |

#### Tableau 2

| Matières premières concernées par le réaménagement  | Reclassement opéré  | Raison du reclassement   |
|---|---|--|
| Comglutenfeed et solubles de maïs issues<br>de l'amidonerie (0326)<br>Drèches et solubles de maïs issues de<br>l'éthanolerie (0327) | Intégration dans l'item «Cornglutenfeed, drèches et solubles de maïs» | Cohérence avec les précédents tableaux de diffusion                          |
| Wheatfeed et solubles de blé issues de l'éthanolerie (0328) Drèches et solubles de blé issues de l'éthanolerie (0329)               | Intégration dans l'item «Wheatfeed»                                   | Cohérence avec les précédents tableaux<br>de diffusion                       |
| Sels d'ammonium (hors chlorure)   | Intégration dans l'item «Urée et sels<br>d'ammonium (hors chlorure)»  | Secret statistique<br>Cohérence avec les précédents tableaux<br>de diffusion |
| Acides aminés<br>- dont lysine<br>- dont méthionine   | Déplacement au sein de la rubrique<br>«L - Produits azotés divers»    | Cohérence avec les précédents tableaux<br>de diffusion                       |

La refonte des rubriques M et P du questionnaire 2012 a conduit à des ruptures de séries avec les résultats des précédentes enquêtes. Afin de les reconstituer, des ratios établis à partir des résultats de l'enquête 2012 et tenant compte des informations disponibles sur les enquêtes antérieures ont été appliqués.

#### Cas de la rubrique « autres » des tableaux diffusés

Dans chacune des grandes catégories de matières premières figure une rubrique « autres » destinée aux matières premières non explicitées dans la liste retenue.

Il s'agit le plus souvent de produits utilisés en petites quantités. Les rubriques « autres » du questionnaire diffèrent des rubriques « autres » de la publication. Le schéma ci-dessous en explique les raisons.

Avec les années, de nouvelles matières sont apparues dans les questionnaires. Avant cela, certaines pouvaient être utilisées mais étaient comptabilisées dans la rubrique « autres » de leurs catégories. C'était le cas par exemple du glycérol

classé dans la rubrique « autres » de la catégorie « co-produits de transformation » jusqu'en 2009. C'était aussi le cas du bicarbonate de sodium classé dans la rubrique « autres » de la rubrique « minéraux » jusqu'en 2006.

Le contenu des rubriques « autres » des publications diffère dans le temps et ne peut donc être comparé. L'absence d'une matière dans les tableaux de la publication pour une année donnée ne signifie pas systématiquement une absence totale d'utilisation mais son agrégation possible dans la rubrique « autres ».

 1 - des matières classées dans les rubriques « autres » du questionnaire par les établissements lors de l'enquête.

Contenu de la rubrique « autres » des tableaux : 3 sources possibles

- 2 des matières nouvellement introduites mais non publiées en raison de quantités insuffisantes et/ou soumises au secret statistique (exemple: huile de coprah).
- 3 des matières figurant dans des questionnaires précédents mais dont les rubriques n'ont plus de correspondance exacte avec des items actuels (exemple: les marcs de pommes et de raisins de l'enquête 2006 regroupés dans la rubrique « autres », du questionnaire).